

RAPPORT D'ACTIVITE

SION, Chemin des Collines 16

Février- Juillet 2010

G. GIOZZA - M. MOTTET

avec la collaboration de Ph. Curdy, F. Dallosi et N. Reynaud Savioz



A.R.I.A.

Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes
(Décembre 2011)

Page de couverture : sépulture de type Chamblandes en cours de dégagement.

Caractéristiques du site :

Commune : Sion, district de Sion
Localité : Sion
Lieu-dit : Planta-d'En-Haut
Chantier : Chemin des Collines 16
Parcelle : 543
Sigle du chantier : SC10
Coordonnées : CN 1306, 593'500/120'150
Altitude : environ 503 m.
Surface fouillée : environ 950 m²

Dates des interventions :

Les sondages préliminaires ont débuté le 19 janvier 2010.
Les fouilles se sont déroulées du lundi 5 février au vendredi 23 juillet 2010.

Liste des participants :

Agim Ajvazi †	fouilleur
Necla Akkaya	fouilleuse
Amjad Al Qadi	archéologue
Nijazi Amedoski	fouilleur
Flavio Cardellicchio	archéologue
Caroline Crivelli	archéologue
Flamur Dalloshi	technicien de fouille
Sabrina Delèze	fouilleuse
Elisabeth Fierz-Dayer	géologue
Christian Gaudillère	archéologue
Anne-Lyse Gentizon	archéologue
Gabriele Giozza	archéologue
Marc Haller	archéologue
Jakup Lipovica	fouilleur
François Mariéthoz	archéologue
Patricia Meyer	archéologue
Manuel Mottet	archéologue responsable projet
Bajram Murati	technicien de fouille
Michèle Mayoraz	laborantine
Nicole Reynaud Savioz	archéozoologue

Circonstances de la découverte:

En ville de Sion, au lieu-dit Planta-d'En-Haut, d'importants travaux de terrassement effectués pour la construction d'un immeuble ont permis de mettre au jour la suite du site néolithique de Sion « Collines ». Les premières campagnes de recherche entreprises en 1988 et 1989 avaient alors révélé une nécropole de tombes Chamblandes (25 sépultures) ainsi qu'un ensemble d'occupations du Néolithique ancien et du Néolithique moyen I. La parcelle actuelle (n° 543), contiguë à la surface étudiée en 1989, marque l'expansion du site vers l'est.



Plan de situation du site (extrait CN 1306)

Dans un premier temps, une série de tranchées exploratoires analysées par François Mariéthoz dans le cadre de son mandat à l'Office des Recherches Archéologiques (Etat du Valais) ont permis de sonder le terrain à l'emplacement de la future construction, sur les niveaux de fondation du bâtiment (annexe 8, plan1). Ces sondages ont mis en évidence une séquence stratigraphique d'une hauteur d'environ 5m comprenant une succession de forts dépôts torrentiels de la Sionne, avec des intercalations de limons plus ou moins puissantes qui recèlent les niveaux archéologiques. Ces tranchées ont également permis de délimiter l'extension des niveaux archéologiques dans la partie sud du chantier, coupés par d'importants chenaux de la Sionne d'orientation nord-est / sud-ouest.

Les recherches ont ensuite porté sur une surface d'environ 800 m², soit environ les trois quarts de la surface archéologique conservée, et ont permis de mettre en évidence plusieurs niveaux d'occupation compris entre le Néolithique ancien et l'époque moderne.

Le contexte archéologique :

Ce chantier constitue donc la suite de celui du chemin Collines n° 18 fouillé en 1988 et 1989 (Brunier 1990). Les fouilles avaient mis en évidence sur une surface d'environ 60 m² deux niveaux d'occupation, l'un daté du Néolithique ancien (couche 8) entre 5'500 et 5'250 av. J.-C. (cal. 2 σ) et l'autre du Néolithique moyen (couche 6) entre 4'400 et 4'000 av. J.-C. (cal. 2 σ), niveau auquel se rattache probablement la nécropole de tombes de type Chamblandes mise au jour sur la partie ouest du site. D'autres sites néolithiques présentant des périodes d'occupation identiques ont été découverts à proximité (annexe 8, plan 2). Le plus proche est l'alignement de menhirs mis au jour en 1964 (Bocksberger et Weidmann 1964) situé immédiatement au sud du chantier, au n° 13 et 15 de ce même chemin des Collines. Aucune datation radiométrique n'est disponible pour ce site, et seule l'analyse d'un tesson récolté sur une surface de 6 m² entre les menhirs 4 et 5 a permis d'attribuer cet ensemble au Néolithique moyen. Dans un rayon de 250 m, on trouve à l'est le site de La Planta découvert en 1980 lors de la construction d'un parking (Gallay *et al.* 1983) et au sud celui de La Médiathèque fouillé en 2007 (Benkert 2009). Ces deux sites ont révélé à 5 mètres de profondeur des niveaux datés du Néolithique ancien (couche 6c pour La Planta et OI02 pour La Médiathèque). Des horizons datés du Néolithique moyen sont également présents sur les deux sites mais restent discrets en raison d'une forte érosion des niveaux archéologiques.

Déroulement des travaux :

Après un dégagement à la pelle mécanique par l'entreprise de terrassement Nicolas Chevrier (Bramois), une première tranche de fouille a été réalisée sur une surface d'environ 160 m² entre le 8 et le 26 février 2010.

A l'issue de ces premiers travaux, nous avons constaté que plusieurs niveaux archéologiques partiellement conservés étaient présents au-dessus des horizons du Néolithique moyen ou ancien. Le choix a été fait de les fouiller rapidement en procédant à la récolte du mobilier afin de pouvoir les dater. Cette première étape a servi de zone test pour la suite des travaux avec une concentration de structures estimée à 0.8 par m². Elle a également permis de délimiter l'extension des vestiges conservés vers le sud.

La seconde tranche de travaux, réalisée à partir du mois de mars, a permis d'étudier une surface de 800 m² comprise entre les tranchées 2, 6, 7 et 9. Les efforts se sont concentrés dans un premier temps sur une surface de 600 m², qui correspondait à l'emprise du bâtiment principal (voir schéma ci-dessous). Cette zone a été divisée en accord avec le maître d'oeuvre, M. Antoine de Lavallaz (Archidée Atelier d'Architecture SA à Sion), en 5 étapes de manière à libérer le terrain le plus rapidement possible pour la construction. Chaque étape représente une surface de 120 m² avec une moyenne de 3 décapages (6 m de profondeur sur 20 m de large de manière à abriter 3 tentes (6x6 m)) à réaliser en 15 jours.

La dernière étape a été faite à l'emplacement du garage et de sa rampe d'accès sur la partie ouest de la parcelle, en progressant cette fois-ci du nord vers le sud.

COMMUNE DE SION

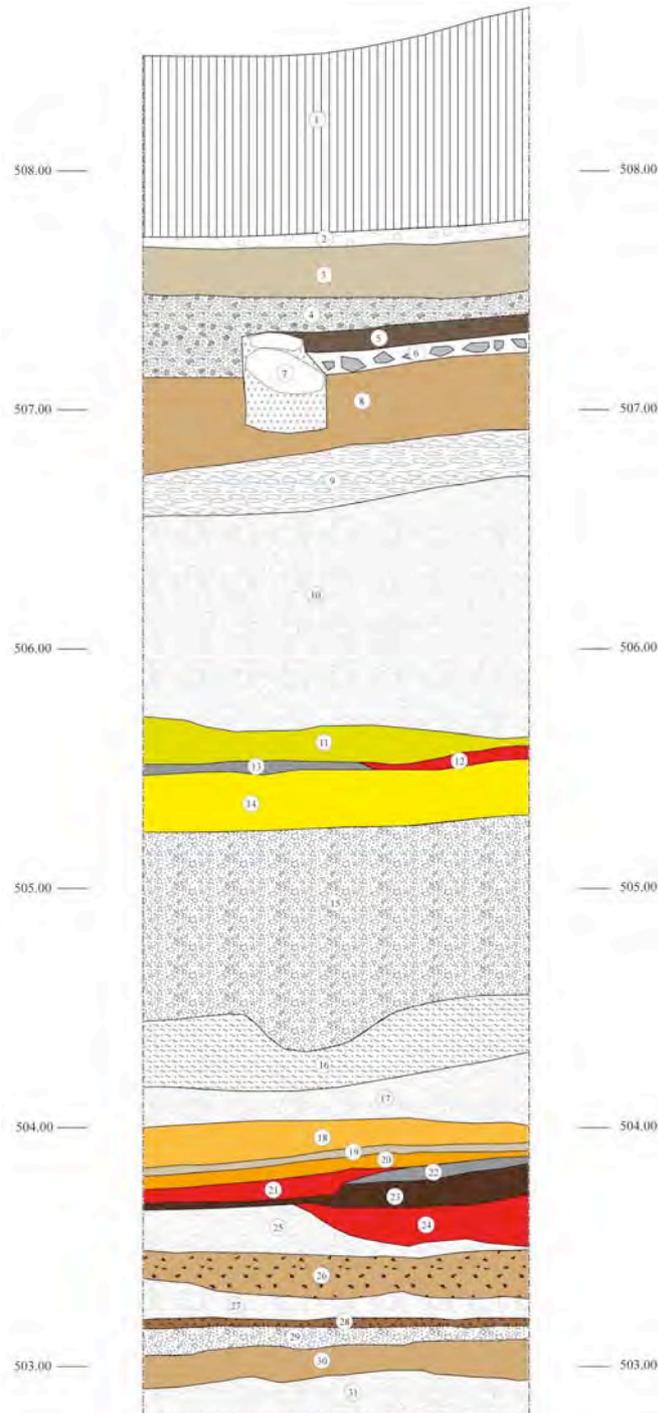
T: 3936 / nt



Planning des étapes de fouille à l'emplacement du bâtiment principal
(les étapes 4 et 5 ont été inversées lors de leur réalisation).

Stratigraphie du site

Les coupes 1 (Est) et 3 (Nord) constituent les stratigraphies de référence du site, chacune ayant fait l'objet d'un nettoyage partiel sous forme de « logs » (3 dans chacune des coupes). Elles sont complétées au centre de la surface de fouille par un réseau de coupes couvrant les niveaux les plus anciens (Néolithique moyen I et Néolithique ancien). Au total, ce sont 100 mètres linéaires de coupes qui ont été relevés (annexe 8, plan1). Nous présentons dans ce rapport un « log » synthétique de la coupe 3, la plus représentative de ce site.



« Log » de la Coupe 3

Description du « Log » :

E1 :

Limon sableux brun foncé sans cailloux (sédimentation de bisse).
Interprétation : humus.

E2 :

Sable limoneux brun avec pierres de petites dimensions (<10 cm).
Interprétation : épisode torrentiel.

E3 :

Limon sableux brun sans cailloux.
Interprétation : épisode torrentiel fin / dépôt de bisse.

E4 :

Sable limoneux gris brun avec pierres de petites et moyennes dimensions, gravillons.
Interprétation : niveau de démolition.

E5 :

Limon brun homogène, compact.
Interprétation : niveau d'occupation en relation avec le mur E7.

E6 :

Limon sableux brun avec pierres de petites et moyennes dimensions.
Interprétation : radier ?

E7 :

Deux grosses pierres superposées liées avec mortier jaune dans une tranchée de fondation.
Interprétation : mur.

E8 :

Limon sablo-argileux très compact brun clair légèrement roux avec peu de cailloux.
Interprétation : ruissellement.

E9 :

Nombreux cailloux de grandes dimensions sans organisation particulière pris dans une matrice de sable peu limoneux brun clair.
Interprétation : épisode torrentiel grossier.

E10 :

Graviers triés et sable de couleur foncé.
Interprétation : épisode torrentiel.

E11 :

Limon jaune varvé très argileux. Dépôts en lentilles discontinues.
Interprétation : ruissellement.

E12 :

Niveau avec dallettes jointives et limon rubéfié. Présence de charbons de bois et de mobilier.

Datation C14 : 3945 – 3709 av. J.-C.(cal. 2σ).

Interprétation : foyer à plat.

E13 :

Limon brun foncé, humique avec céramique.
Interprétation : niveau d'habitat.

E14 :

Limon jaune argilo-sableux. Dépôt en lentilles discontinues, très carbonaté à sa base.
Interprétation : ruissellement.

E15 :

Graviers, gravillons et pierres de petites et moyennes dimensions dans une matrice limoneuse argileuse de couleur brun jaune. Chenal au centre du «log».

Interprétation : épisode torrentiel.

E16 :

Sables alternés de limon argileux avec oxydations surtout présentes à la base.
Interprétation : ruissellement.

E17 :

Sable grossier beige gris à la base avec graviers cailloux décimétriques.
Interprétation : épisode torrentiel.

E18 :

Limon sableux brun jaune compact homogène avec quelques gravillons et quelques charbons de bois épars.
Interprétation : ruissellement.

E19 :

Limon brun homogène peu gravillonneux, avec beaucoup de petits éclats de charbons de bois et de petits nodules orange.
Interprétation : niveau charbonneux.

E20 :

Limon sableux jaune avec par endroits des lentilles de gravillons, quelques charbons de bois et quelques plaques de limon orange.
Interprétation : ruissellement.

E21 :

Limon orangé avec de nombreux charbons de bois, liseré charbonneux à la base.
Interprétation : foyer en cuvette.

E22 :

Limon sableux brun clair à roux, peu gravillonneux avec des petits charbons de bois.
Datation C14 : 4490 et 4235 av. J.-C.(cal. 2σ).

Interprétation : niveau d'occupation.

E23 :

Limon argileux brun foncé légèrement rouille (couleur chocolat), gravillonneux avec quelques cailloux. Se retrouve piégé dans les dépressions créées par les structures antérieures.
Interprétation : ruissellement.

E24 :

Niveau charbonneux avec rubéfaction rouge orangée comblant une cuvette.

Interprétation : foyer en cuvette.

E25 :

Graviers, gravillons et pierres de petites et moyennes dimensions dans un sable gris beige.

Interprétation : épisode torrentiel.

E26 :

Sable limoneux gris brun homogène avec par endroits des lentilles de limon sableux jaune pâle et quelques charbons de bois épars et des lentilles de sédiment rubéfié rouge orange.

Interprétation : ruissellement avec traces d'incendie (naturel ou d'origine anthropique).

E27 :

Graviers, gravillons avec pierres de petites et moyennes dimensions prises dans un sable gris brun à jaunâtre.

Interprétation : épisode torrentiel.

E28 :

Sable limoneux brun gris avec quelques petits charbons de bois avec par endroits des rubéfections violacées.

Datation C14 : 5630 - 5485 av. J.-C.(cal. 2σ).

Interprétation : ruissellement avec traces d'incendie (naturel ou d'origine anthropique)..

E29 :

Graviers gravillons et pierres de petites et moyennes dimensions pris dans un sable gris foncé.

Interprétation : épisode torrentiel.

E30 :

Limon sableux brun jaune homogène compact avec de rares charbons de bois et des lentilles de sable fin gris noirâtre.

Interprétation : ruissellement.

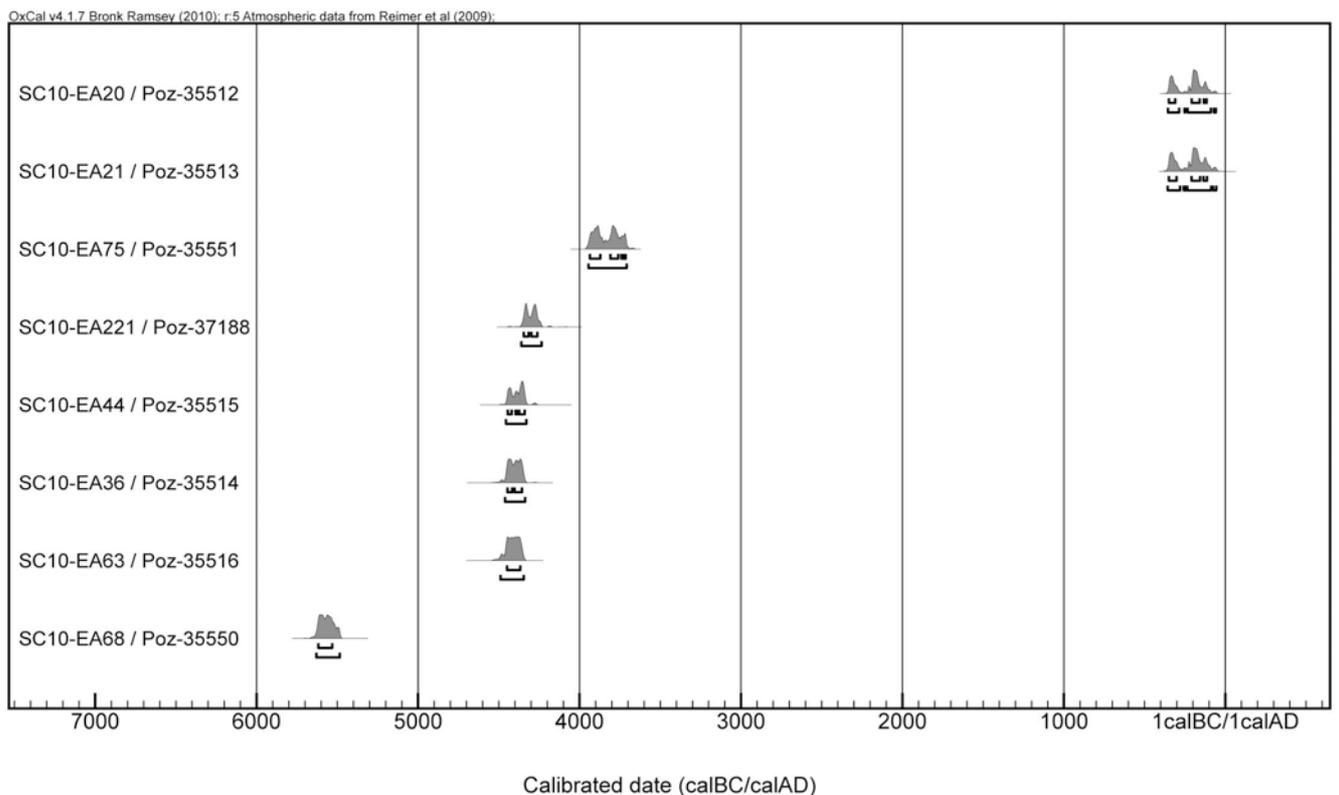
E31 :

Graviers, gravillons, pierres et galets de petites et moyennes dimensions, pris dans un sable gris beige.

Interprétation : épisode torrentiel.

Les datations

(voir liste annexe 5)



Une série de huit datations ont été effectuées au Laboratoire Radiocarbone de Poznan (Pologne) par la technique de spectrométrie de masse à l'accélérateur (AMS). Elles ont porté sur les différents niveaux archéologiques repérés sur le site. Deux sont en relation avec le niveau d'occupation La Tène. Les six autres concernent les niveaux néolithiques. En l'absence de mobilier typologique, elles ont permis de distinguer 3 périodes d'occupation : le Néolithique ancien, le Néolithique moyen I et le Néolithique moyen IIa .

Le mobilier :

L'ensemble du mobilier archéologique tous horizons confondus regroupe 516 vracs (voir liste annexe 1) ce qui constitue un corpus relativement faible au regard de la surface fouillée. 23 éléments récoltés la plupart du temps lors de creusements à la pelle mécanique n'ont pas pu être attribués précisément. Plus des 2/3 du mobilier sont constitués de restes de faune ; le lithique est représenté par une cinquantaine d'éléments dont 6 en silex et 5 en cristal de roche. La céramique (88 vracs) est relativement peu abondante et très fragmentée pour le Néolithique moyen I. L'ensemble du mobilier se répartit comme suit entre les différents horizons :

	Faune	Céramique	Lithique	Métal	Verre
Néolithique moyen I	323	25	45	-	-
Néolithique moyen IIa	32	42	6	-	-
Âge du Bronze	1	1	-	1	-
La Tène	50	18	-	4	1
Indéfini	10	2	1	-	-
Total	416	88	52	5	1

Tableau 1: Répartition du mobilier par horizon et par matière.

La séquence archéologique :

Néolithique ancien

Ce niveau identifié dans un premier temps en stratigraphie, puis fouillé en différents endroits sur de petites surfaces n'a pas livré de mobilier archéologique. Il s'agit d'un horizon incendié qui recèle des souches carbonisées. L'une d'elles, présente dans la Coupe 3 (« log 3 »), a été datée par radiocarbone entre 5630 et 5485 av. J.-C. (cal. 2 σ).

Cette date est comparable à celle obtenue sur le site voisin de la Médiathèque (Benkert 2009) dans un niveau de pinède incendiée (cS/11 et c8/33). Ces dates correspondent également à celles de la couche 8 repérée sur le site des Collines en 1989 et interprétée comme un niveau d'habitat. Un réexamen de ces données nous paraît essentiel au vu des résultats obtenus sur notre site, ainsi que sur les sites voisins de la Planta et de la Médiathèque.

Néolithique moyen I

Dans cet horizon, environ 510 structures ont été dégagées (annexe 8, plan 3).

Fosses/ Cuvettes	Foyers	Trou de poteaux	Trous de piquets	Aménage- ments	Fossés/ rigoles	Rejets/ épanchages	Tombe
39	27	286	90	37	18	18	1

Tableau 2 : Répartition par catégories de structures dans l'horizon néolithique moyen 1

En l'absence de véritable étude stratigraphique, un minimum de 3 phases peut être proposé pour cet horizon. Les cinq datations effectuées sur des structures provenant de ces différentes phases indiquent une fourchette chronologique comprise entre 4490 et 4235 av. J.-C. (cal. 2 σ). On peut les mettre en relation avec les structures de la couche 6 du site du Chemin des Collines 18 (1988-1989) daté entre 4'400 et 4'000 av. J.-C. (cal. 2 σ).

L'étroitesse même de cet intervalle ne permet pas d'obtenir un tri des structures à partir des seules dates C14. Les structures rencontrées et leur concentration indiquent que l'on se trouve dans une zone d'habitation avec certainement plusieurs bâtiments. Après avoir effectué une sériation des trous de poteau en fonction de leur diamètre et de leur profondeur,

deux axes d'orientation des édifices légèrement divergents se dessinent. Il reste à confirmer en poursuivant l'étude si ces orientations correspondent à des phases distinctes.

Le mobilier:

La céramique : (25 occurrences)

La pâte est souvent rougeâtre, les surfaces sombres (noires), avec un dégraissant en quartzite assez grossier, et peut-être la présence d'un peu de chamotte. Il n'y a presque aucun élément typologique :

- SC10_75 : bord très fin aplati (tasse?)
- SC10_188-1 : bord assez fin que l'on ne peut attribuer à une forme précise.

Le lithique

- SC10_543 : outil sur lame en silex (longueur 5 cm)
- SC10_544 : outil sur lame en silex (longueur 7,5 cm)
- SC10_201 : outil sur cristal de roche
- SC10_527 : outil sur cristal de roche
- SC10_263 : polissoir en pierre verte

L'industrie sur os animal ou coquillage

- SC10_361 : pointe, sur os long d'une espèce de grande taille (env. bœuf)
- SC10_30 : pointe, sur proximum de tibia de caprinés
- SC10_16 : biseau, sur os long d'une espèce de taille moyenne (env. caprinés)
- SC10_69.1 : biseau, sur os plat d'une espèce de grande taille (env. bœuf)
- SC10_499 : pendeloque ou bracelet, sur coquillage triton à bosses (*Charonia lampas*).

La Tombe 4 :

Contrairement au cimetière voisin fouillé en 1988 (Moinat *et al.* 2007), cette tombe de type Chamblandes apparaît isolée au centre de la surface de fouille. Son implantation est postérieure à un alignement de trous de piquets en relation avec les aménagements domestiques présents dans cet horizon. Aucune datation absolue n'est disponible pour l'instant. On peut simplement préciser que la datation relative de cette tombe est compatible avec la borne inférieure de la fourchette chronologique proposée pour le cimetière entre 4550 – 4100 av. J.-C., mais que son l'orientation au nord de la tombe diffère de celles du cimetière.

Description :

La ciste est placée dans une fosse ovale (1,7x1 m) peu profonde (0,7 m). Six dalles verticales forment le coffre (4 latérales + les dalles de tête et de pied). La couverture est composée de 3 dalles (une dalle centrale fine brisée en 3 parties servant de support aux deux dalles des extrémités plus épaisses). Il s'agit d'une inhumation simple en décubitus latéral gauche. Le défunt a les membres fléchis, la tête au nord, la face tournée vers l'est. La tombe ne renferme pas de mobilier.

Interprétation :

Le désordre visible au niveau de la tête (cou compris) avec l'absence de certains os du crâne et de dents ainsi que celle de mobilier pourrait s'expliquer par un pillage tardif de la sépulture. Contrairement aux tombes du cimetière voisin profondément enterrées, celle-ci présente une fosse peu profonde. De plus la présence d'un bloc de quartzite particulier (SC10_251) au sommet du remplissage pourrait être une pierre de marquage permettant d'identifier l'emplacement de la sépulture en surface. L'analyse anthropologique n'a pas été réalisée.

Néolithique moyen IIa (Cortailod-Petit-Chasseur)

Dans l'angle nord-ouest du chantier, une surface fouillée sur une banquette inférieure à 10 m² a livré les restes d'un foyer (ou four ?) constitué de dalles disposées à plat et daté par radiocarbone du Néolithique moyen IIa (3945 – 3709 av. J.-C. (cal. 2σ)).

Le mobilier:

La céramique: (42 occurrences)

Les pâtes semblent en général plus claires que pour le Néolithique moyen I et les éléments typologiques sont rares.

- SC10_293 : un petit tesson de récipient à paroi mince, rebord légèrement déversé et avec ressaut (carène) ; peut-être une écuelle carénée
- SC10_321-1, un rebord déversé (écuelle carénée ou forme haute ?) ; la surface lissée/polie est très sombre; dans le même complexe, un fond rond à paroi épaisse.

Le lithique

- SC10_264 : armature de flèche triangulaire à pédoncule en silex (longueur 3 cm)
- SC10_322.1 : polissoir en pierre verte

Âge du Bronze

Aucun niveau archéologique de cette période n'a pu être identifié, mais la découverte isolée d'une épingle en bronze dans un niveau d'alluvions grossières lors du creusement par la pelle mécanique semble indiquer qu'elle puisse provenir de la ruine d'une tombe de cette époque.

A proximité, quelques pierres suspectes vaguement appareillées ont été observées, à l'intérieur desquelles on a retrouvé un fragment de bronze oxydé (non conservé) ainsi qu'un fragment de céramique grossière.

Le mobilier:

- SC10_29 : épingle en bronze à tête enroulée et tige non torsadée : Bronze ancien (Bz A)
- SC10_6 : fragment de céramique en pâte grossière (âge du Bronze ?).

La Tène

Dans les niveaux supérieurs, au sommet des alluvions, trois tombes La Tène ainsi que les vestiges d'un habitat de même période (LTC/D) ont été découverts. Les sépultures sont groupées dans la partie nord-est du chantier (annexe 8, plan 1). Il se pourrait que les horizons d'occupation La Tène soient plus anciens que les tombes. L'analyse anthropologique n'a pas été réalisée pour ces trois sépultures.

Les Tombes 1 et 2 :

Ces deux tombes n'ont pas fait l'objet de fouille et de relevés précis, car leur découverte a été effectuée lors des sondages préliminaires. Dans le cas de la Tombe 1, la tranchée a traversé la sépulture en son centre épargnant la tête du côté est et les pieds à l'ouest. Les renseignements pour la Tombe 2 sont encore plus ténus, mais dans les deux cas, en l'absence de mobilier, il est possible d'identifier les orientations des sépultures avec les têtes placées au nord-est.

La Tombe 3 :

Elle a également été découverte lors du creusement à la pelle mécanique et par chance la moitié supérieure du squelette a pu être préservée.

Description :

Le squelette est en décubitus dorsal, la tête au nord-est, les clavicules resserrées, déposé à l'intérieur d'un monoxyle comme le montrent les fines traces d'argile rectilignes relevées lors de la fouille. Une fibule en fer est observée au niveau de l'épaule gauche ; un élément en bronze sur le côté gauche, au niveau du coude, mais posé sur une vertèbre, correspond probablement à un anneau de ceinture. La partie inférieure du squelette a été détruite. Contre le bord du monoxyle, près de la tête, a été déposé un récipient en céramique dont ne reste en place que le pied, la partie supérieure ayant été détruite par la machine (les fragments récoltés en vrac dans la pelle). La céramique, du type « indigène », avec un pied creux et une panse tronconique, correspond probablement à un gobelet (mais manque la partie haute).

Interprétation :

L'individu a été déposé dans un monoxyle, accompagné d'une fibule et d'un anneau de ceinture, avec offrande près de la tête ; ces caractéristiques en Valais central s'intègrent dans une composition standard (catégorie 3 dans Curdy *et al.* 2009, 203 et fig. 244) à laquelle correspondent plus vraisemblablement des femmes, l'anneau de ceinture étant un élément exclusivement féminin ; la présence d'un vase souligne le statut du personnage, puisque les récipients en offrande n'ont pour le moment été retrouvés que dans des tombes féminines riches ou des tombes de guerriers (ibid. fig. 244). Datation proposée : La Tène moyenne ou La Tène finale.

Ces éléments d'information complètent les observations faites 100 mètres plus au sud avec la découverte de 2 tombes La Tène (Moret *et al.* 2000). On ne peut parler dans ce cas de nécropole, mais plus de distribution lâche comme ce qui a été vu dans le cas de Bramois (Curdy *et al.* 2009).

Le niveau d'occupation

Il est préservé sur une surface horizontale inférieure à 20 m² et pourrait constituer les restes d'une terrasse avec la présence d'un mur, orienté nord-ouest/sud-est, conservé sur deux assises de pierres. Dans la partie nord, on observe un niveau d'occupation et une démolition pouvant correspondre aux restes incendiés d'un bâtiment (paroi effondrée ?). Ce niveau a été daté par C14 du second âge du Fer (358 – 57 av. J.-C. (cal. 2 σ)), datations confirmées par la présence de mobilier La Tène.

Le mobilier :

La céramique (18 occurrences)

SC10_161-1 : un couvercle auquel peuvent se rattacher les tessons de panse (SC10_164, _168, _174).

SC10_146 : un rebord de jatte (rebord redressé simple).

SC10/103 : six tessons de panse de gobelet probablement du même type que celui de la tombe T3.

Le métal et le verre

SC10_167 : perle annulaire en pâte de verre jaune, section en D mince ; fin du Second âge du Fer (LTC-LTD).

SC10_173 : fragments de tige en bronze (ardillon de fibule ?) : Second âge du Fer ?

SC10_107 : bouton en tôle de bronze avec petite bélière ; non attribuable chronologiquement.

Époque moderne

Dans la coupe nord (Coupe 3, Log 2) dans les niveaux supérieurs de la stratigraphie, l'angle d'un bâtiment en pierres sèches a été mis au jour. Les fondations de cet édifice arasé sont encore conservées dans la parcelle voisine au nord. Aucun élément ne permet de le dater précisément pour l'instant.

Les vestiges osseux animaux du site de Sion, chemin des Collines 16 : premiers résultats.

La faune issue du site de Sion, chemin des Collines 16 se rattache essentiellement à des niveaux datés du Néolithique moyen I et moyen IIa (Cortailod-Petit-Chasseur). Une cinquantaine de vracs proviennent de niveaux laténiens, tandis qu'un seul vrac, attribué à l'âge du Bronze, complète l'assemblage osseux. Le nombre de restes total est estimé à environ 600 : 500 pour le Néolithique et 100 pour le Second âge du Fer.

La conservation générale du mobilier osseux est très bonne. Les empreintes de radicelles, qui demeurent néanmoins très légères et localisées, constituent la seule altération de la surface osseuse observée. Le mobilier osseux n'a souffert, semble-t-il, d'aucune autre perturbation postdépositionnelle (pas d'os mâchouillés ou digérés par les chiens ou les porcs, par exemple). Au contraire, les structures en creux, dont provient la majorité des restes, ont offert de très bonnes conditions de conservation. L'observation de quelques connexions anatomiques et d'ossements appartenant à des individus fœtaux en témoigne. En conclusion, l'assemblage osseux de Sion, chemin des Collines 16 ne semble pas avoir été trop biaisé par les phénomènes taphonomiques naturels et nous donne donc une image assez fidèle du dépôt initial.

Des restes fauniques attribués au Néolithique, un peu plus de la moitié (NR=260) a fait l'objet d'une détermination spécifique et anatomique. Un rapide examen du mobilier restant indique que l'on peut considérer ces 260 restes analysés comme représentatifs de l'ensemble du corpus néolithique, du moins pour le spectre faunique et la fréquence des espèces. Le taux de détermination est assez élevé, puisqu'il atteint 60,8 % (158/260 restes). Les caprinés dominent très nettement, avec 97 restes (soit 61,4 % des restes déterminés). Les batraciens (une seule espèce à première vue) arrivent en seconde position avec 49 restes. Aucune trace anthropique n'ayant été relevée sur les os de ces derniers, leur origine s'avère sans aucun doute intrusive (animaux piégés dans des structures en creux, parfois très profondes). Dix restes ont été attribués au bœuf et aucun reste de porc n'a été repéré. Un oiseau de la taille du pigeon, mais non encore identifié est représenté par un ulna. Un tibia de petit rongeur (taille du mulot) est également signalé.

Le cheptel néolithique est très clairement dominé par le petit bétail. Sur l'ensemble du corpus, aucune chèvre n'a été mise en évidence, alors que 10 éléments anatomiques, tous datés du Néolithique (9 pour le Néolithique moyen I et 1 pour le Néolithique Moyen IIa) ont été attribués au mouton. Il s'agit de 4 astragales, de 5 mandibules et de 1 prémolaire de lait.

Ces éléments squelettiques ont en outre permis d'estimer l'âge d'abattage (séries dentaires mandibulaires) et la hauteur au garrot (astragale, malheureusement élément anatomique dont la corrélation avec la taille réelle est la moins bonne). Les moutons de Sion, chemin des Collines 16 sont de petite taille : 58,6 cm au garrot en moyenne, avec un minimum de 55 cm et un maximum de 60,4 cm.

Une mandibule de mouton (Néo moyen IIa), montrant une 4^{ème} prémolaire lactéale à peine usée, donne un âge d'un peu plus d'1 mois, tandis que les cinq mandibules restantes, toutes du Néolithique moyen I, appartiennent dans trois cas à des moutons âgés de 1 à 2 ans, et dans deux cas, de 2 à 3 ans. Cet abattage fait clairement référence à une recherche de viande et en grasse, les ovins de 2-3 ans ayant atteint leur rendement maximal. Des deux mandibules n'ayant pu être attribuées au mouton ou à la chèvre, la première évoque la production de viande (2-3 ans), tandis que la seconde (3-7 ans) fait allusion à l'exploitation du lait, la toison laineuse du mouton ne semblant être exploitée qu'à partir de la fin du Néolithique.

Le rôtissage, comme moyen de cuisson, a été mis en évidence pour les caprinés. En effet, la surface occlusale de dents lactéales supérieures d'un crâne et le tubercule d'un calcaneum

(donc des ossements non protégés par de la chair) ont tous deux été noircis par la flamme.

Le spectre faunique des niveaux laténiens compte le porc et un équidé, très probablement le cheval, en plus des espèces domestiques citées pour le Néolithique.

A défaut d'une grande valeur quantitative, le corpus de vestiges fauniques de Sion, chemin des Collines 16 possède une valeur qualitative indéniable. Même numériquement faible, le corpus néolithique, en s'intégrant aux données actuellement disponibles, qui proviennent d'ailleurs essentiellement de la région sédunoise (Petit-Chasseur : PC I, PC II, PC IV et PC V) contribue à notre connaissance du cheptel domestique et des modes de subsistance des premiers éleveurs. Quant à la faune du Second âge du Fer, un seul site du Valais central en avait précédemment livré, celui de Bramois, Les Hauts de Pranoé (BS04).

Bilan

Tout d'abord, on soulignera l'ampleur de la fouille. Il est en effet exceptionnel en Valais de pouvoir étudier des niveaux néolithiques sur une aussi grande surface (environ 1000 m²) à une telle profondeur (-5m en moyenne).

Contre toute attente, il n'y a pas de preuve pour l'instant d'une occupation du Néolithique ancien comparable à celles observées sur les sites voisins de la Médiathèque ou de la Planta. On constate que les dates avancées pour cette période sur le site des Collines 18 (couche 8) correspondent à quelques mètres de distance à un niveau de forêt incendiée (incendie naturel ou défrichement?) que l'on retrouve régulièrement en différents endroits sur le cône d'alluvions de la Sionne. Elles soulèvent donc le problème de leur prélèvement ou de leur validité.

L'horizon néolithique moyen I sur lequel a porté l'essentiel de nos travaux montre une forte concentration des structures et l'absence de sols d'occupation bien conservés. Ces deux caractéristiques rendent plus difficile l'analyse spatiale de bâtiments. Pour aller plus loin dans l'interprétation des structures et de leur organisation spatiale, il est nécessaire d'établir une chronostratigraphie fine pour cet horizon, travail qui n'a pu être réalisé dans le cadre de ce rapport d'activité en raison de la masse de données à corréliser (plus de 500 anomalies anthropiques et environ 400 unités de terrain). L'analyse fonctionnelle de ces structures reste à faire d'autant plus que lors de la fouille on a constaté que plusieurs d'entre elles avaient changé d'affectation au cours de leur existence. Des tests de tamisage effectués sur des échantillons provenant de ces structures ont montré la présence de macrorestes.

Les données récoltées concernant cette période du Néolithique moyen I sont également importantes pour la compréhension du contexte archéologique local, dans la mesure où le chantier se situe en position intermédiaire par rapport à l'alignement de menhirs découvert en 1964 et à la nécropole de tombes Chamblandes fouillée en 1988.

En ce qui concerne les autres niveaux dont certains ont été entrevus lors de la fouille, il conviendra d'être attentif lors des futures réalisations immobilières sur les parcelles situées directement au nord.

En conclusion, l'élaboration succincte des données réalisée pour ce rapport constitue une étape préliminaire et montre que le parcours pour mener à terme l'étude de ce site est encore long.

Bibliographie

Baudais (D.), Brunier (C.), Curdy (P.), David-Elbiali (M.), Favre (S.), Gallay (A.), May (O.), Moinat (P.), Mottet (M.), Voruz (J.-L.), Winiger (A.). 1989-1990. Le Néolithique de la région de Sion (Valais) : un bilan. Bulletin du Centre genevois d'anthropologie, 2, 5-56.

Benkert (A.).2009. Intervention archéologique sur le site de la Médiathèque à Sion en 2007. (Rapport d'activité non publié).

Bocksberger (O.-J.), Weidmann (D.). 1964. Découverte à Sion d'un groupe de menhirs formant un alignement ou un cromlech. La Suisse primitive, 28, 4, 89-98.

Brunier (C.). 1990. Sion, 18 chemin des Collines : intervention 1989. Genève : Dép. d'anthrop. et d'écologie de l'Univ. (Rapport de fouille non publié).

Brunier (C.), Gallay (A.). 1991-1992. Nouvelles données sur le site du chemin des Collines à Sion (Valais). Bulletin du Centre genevois d'anthropologie, 3, 151-154.

Curdy (P.), Mariéthoz (F.), Pernet (L.), Rast-Eicher (A.). 2009. Rituels funéraires chez les Sédunes. Les nécropoles du Second âge du Fer en Valais central (IVe - Ier siècle av. J.-C.). Archaeologia Vallesiana 3.

Gallay (A.), Carazzetti (R.), Brunier (C.). 1983. Le Néolithique ancien de Sion-Planta (Valais, Suisse). Vallesia (Sion), 38, 1-24.

Moinat (P.), Baudais (D.), Brunier (C.). 2007. Les sites de l'avenue Ritz et du chemin des Collines : deux exemples de nécropoles en ville de Sion (Valais, Suisse). In : Moinat (P.), Chambon (P.), ed. Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental. Colloque (12-13 mai 2006 ; Lausanne). Lausanne : Cahs d'archéol. romande ; Paris : Soc. préhist. fr. (Cahiers d'archéologie romande ; 110, Mémoires de la Société préhistorique française ; 43), 277-296.

Moret (J.-C.), Rast-Eicher (A.), Taillard (P.). 2000. « Sion : les secrets d'une tombe "sédune" ». Archéologie suisse, 23, 1, 10-17.

Annexes

Annexe 1 : Liste du mobilier

Annexe 2 : Liste des couches

Annexe 3 : Liste des échantillons ES/EA

Annexe 4 : Liste des plans

Annexe 5 : Liste des C14

Annexe 6 : Liste des photos

Annexe 7 : Liste des échantillons micromorphologiques

Annexe 8 : Plans

Annexe 9 : Illustrations

Annexe 7

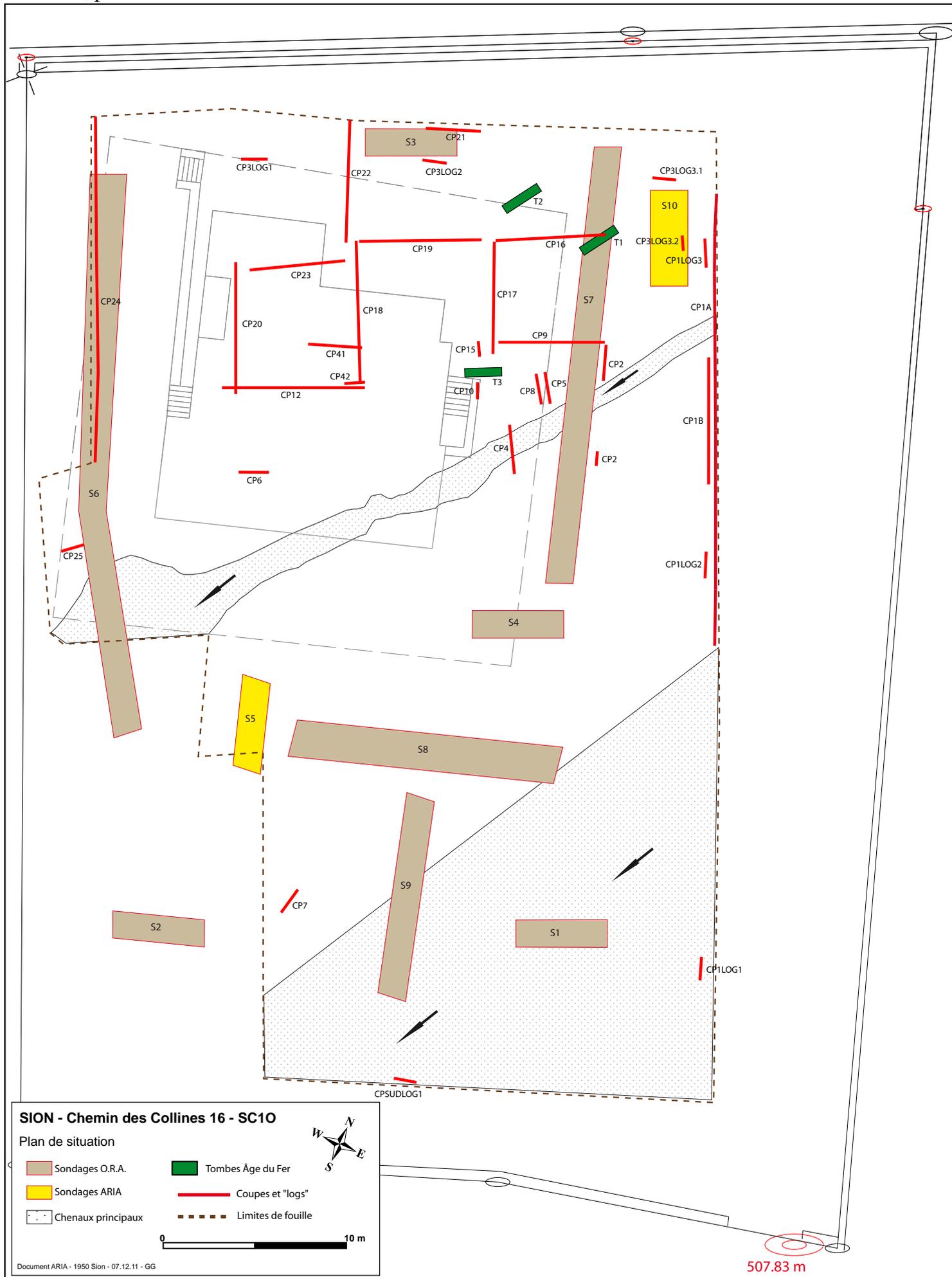
Liste des échantillons micromorphologiques et problématique de Sion, Chemin des Collines 16 – SC 10

SEDIMENTOLOGIE – MICROMORPHOLOGIE

Coupe / structure (UT)	Echantillons micromorpho	Couches (UT)	Echantillons vracs (couches / UT)
Coupe 1 (mètre 13)	/	/	16 (« paléosol »)
Coupe 6	SC10 6/1	1 – 2 – 3 – 4 – 5	1 – 3 – 4 – 5 – 7
	SC10 6/2	3 – 4 – 5	
Coupe 9	SC10 9/1	1 – 2 – 3 – 5 – 6 – 7 – 9	1 – 2 – 3 – 6 – 7 – 9
UT 60	SC10 60/1	3 – 4 – 20 – 21	2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 9 –
	SC10 60/2	3 – 4 – 5	10 – 11 – 12 – 13 – 14 –
	SC10 60/3	4 – 5 – 6 – 7	15 – 17 – 22 – 23
	SC10 60/4	6 – 7 – 11	
UT 73	SC10 73/1 *	(1) – 6 sup – 6 inf – 2	1 – 6 sup – 6 inf – 2 –
	SC10 73/2	6 inf – 2 – 4 sup – 4 galets – 4 inf	4 sup – 4 galets – 4 inf

* base du bloc fissuré

Echantillons micromorpho	Contexte / Problématique
SC10 6/1	Couche 3 (très gravillonneuse à la base) : sol piégé ? niveau humique (type marais) ? démolition d'un sol incendié ?
SC10 6/2	
SC10 9/1	Coupe 9 à proximité de l'UT 99 (concentration de galets) Couches 1-2-3 : niveaux limoneux ; 2 avec charbons (correspond ± au niveau d'apparition de l'UT 99) → charbons flottés ? niveau d'occupation ? autre ? Indices de piétinement (type pâturage en zone humide ? passage à gué ?) Remarque d'Anne-Lise pour zone 14, dec.3 : UT 656 ≈ couche 2 (limon charbonneux, apparition localisée de ronds d'env. 2 cm de Ø en plan → roseaux ? lombrics ?). UT 663 = niveau inférieur (limon brun orangé avec zones nettement orangées), horizon de sol remanié (nodules/boulettes de sol) ? rubéfaction liée à un incendie ? oxydation naturelle ?
SC10 60/1	Couche 3 : comblement naturel ? chape pour quelque chose qui n'existe plus ? Couche 4 : utilisation du foyer ? Couche 5 : cloche effondrée (type clayonnage → indices de paille) ou chape rubéfiée ? Couche 6 : utilisation du foyer ? Couche 7 : chape ?
SC10 60/2	
SC10 60/3	
SC10 60/4	
SC10 73/1	Remplissage de fosse : ruissellement diffus (naturel) ? effondrement des parois (piégeage de sol archéologique) ?
SC10 73/2	



SION - Chemin des Collines 16 (2010)
 Surface fouillée: 800 m²
 Altitude Néolithique ancien: 503 m

Poz-35550 6630 ± 50 BP (5630-5485 av. J.-C.)
 Poz-33516 5580 ± 40 BP (4490-4346 av. J.-C.)
 Poz-33514 5560 ± 40 BP (4462-4438 av. J.-C.)
 Poz-33515 5530 ± 40 BP (4456-4330 av. J.-C.)
 Poz-37188 5450 ± 40 BP (4361-4235 av. J.-C.)

Sion - Chemin des Collines 18 (1989)
 Surface fouillée : 60 m²
 Altitude Néolithique ancien: 502 m

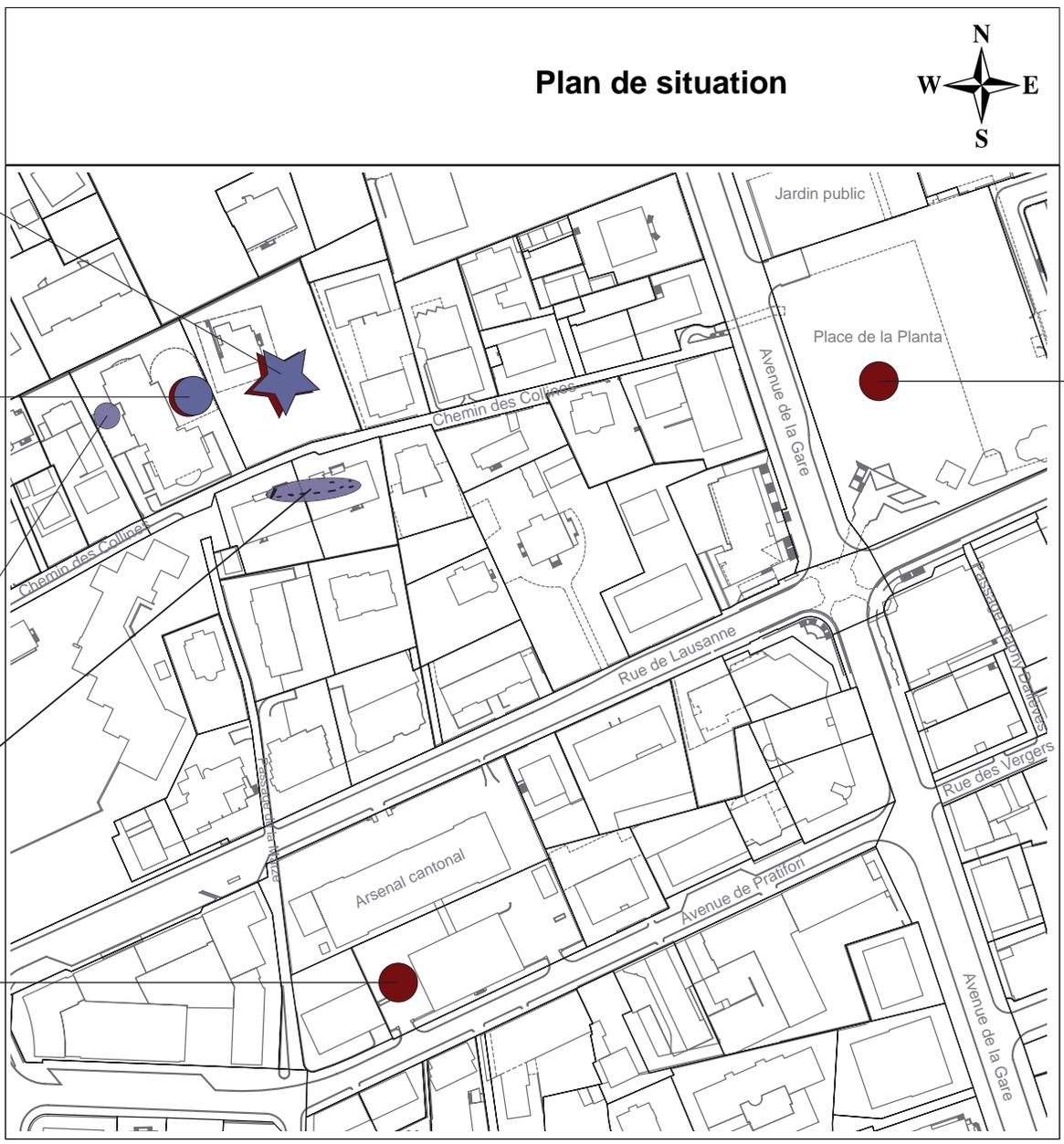
CRG 925 6540 ± 50 BP (5489-5422 av. J.-C.)
 CRG 927 6515 ± 70 BP (5488-5370 av. J.-C.)

Sion - Chemin des Collines 18 (1988)
 Nécropole Chamblandes

Sion - Chemin des Collines 13&15 (1964)
 Alignement de menhirs
 Néolithique moyen?

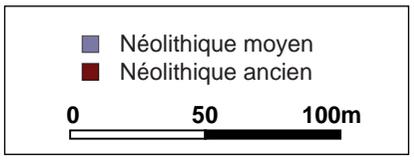
Sion - La Médiathèque (2007)
 Surface fouillée: 50 m²
 Altitude Néolithique ancien: 495 m

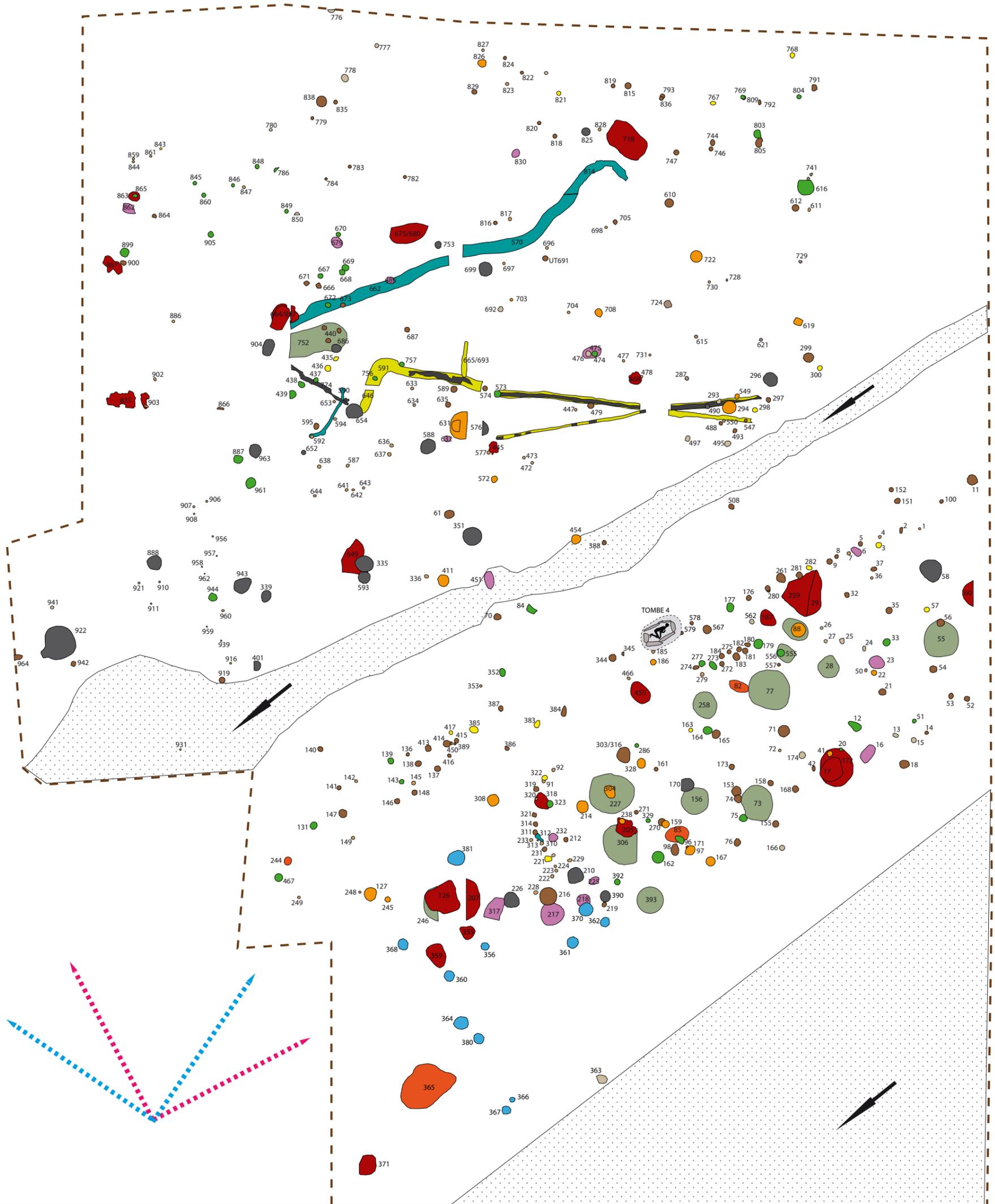
Poz-27163 6920 ± 40 BP (5890-5725 av. J.-C.)
 Poz-32243 6540 ± 50 BP (5615-5379 av. J.-C.)
 Poz-32247 6250 ± 40 BP (5315-5071 av. J.-C.)
 Poz-32246 6130 ± 50 BP (5215-4941 av. J.-C.)
 Poz-32244 6060 ± 40 BP (5195-4842 av. J.-C.)



Sion - Place de la Planta (1980)
 Surface fouillée: 150 m²
 Altitude Néolithique ancien: 508 m

CRG 279 6200 ± 100 BP (5360-4925 av. J.-C.)
 CRG 276 6400 ± 120 BP (5605-5080 av. J.-C.)
 CRG 271 6400 ± 140 BP (5640-5040 av. J.-C.)
 CRG 280 6500 ± 80 BP (5705-5205 av. J.-C.)
 CRG 277 5400 ± 130 BP (4540-3380 av. J.-C.)

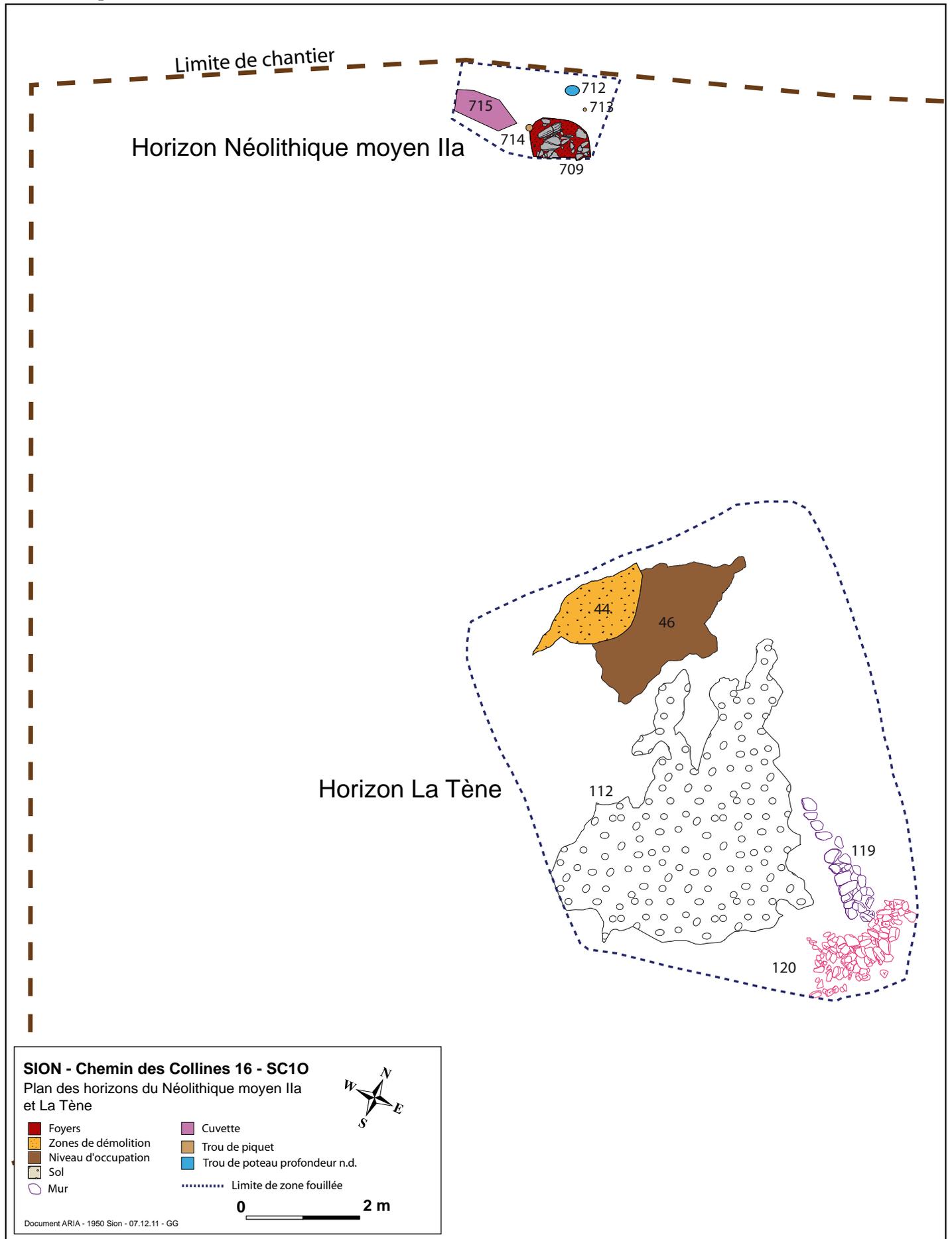


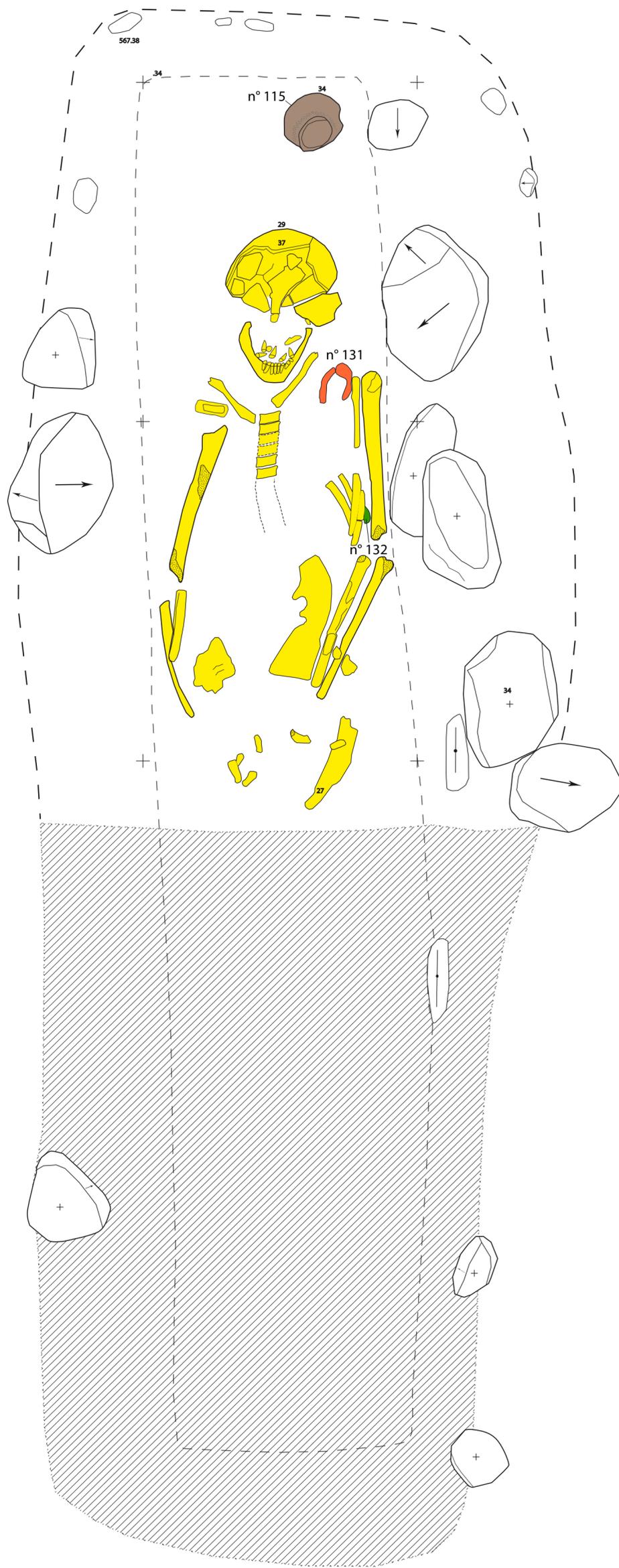


SION - Chemin des Collines 16 - SC10
 Plan des structures du Néolithique Moyen I

- | | |
|--|--|
| ■ Foyer | ■ Trou de poteau, profondeur : 0-9 cm |
| ■ Zone rubefiée | ■ Trou de poteau, profondeur : 10-25 cm |
| ■ Fosse | ■ Trou de poteau, profondeur : 26-40 cm |
| ■ Cuvette | ■ Trou de poteau, profondeur : 41-70 cm |
| ■ Rigole | ■ Trou de poteau, profondeur : 71-170 cm |
| ■ Sablière | ■ Trou de poteau, profondeur : n.d. |
| ■ Trou de piquet | - - - - - Orientation hypothétique des bâtiments |
| ■ Structure ? | - - - - - Orientation hypothétique des bâtiments |







SION - Chemin des Collines 16 - SC10

Tombe 3
Squelette

-  Destruction P.M.
-  Fer
-  Bronze
-  Céramique



50 cm

Document ARIA - 1950 Sion - 07.12.11 - FLD



Fig. 1. Vue générale du site en direction du sud.



Fig. 2. Vue de la Tombe 3 de période La Tène.



Fig. 3. Alignements de trous de poteaux et de piquets (Néolithique moyen I).



Fig. 4. Trou de poteau de grande dimension. H : 115 cm / \varnothing : 50 cm (Néolithique moyen I).



Fig. 5. Petit foyer à plat (Néolithique moyen I).



Fig. 6. Détail du cuvelage en bois carbonisé de la fosse UT170 (Néolithique moyen I).